

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01586

Numéro SIREN : 799 836 903

Nom ou dénomination : 2THELOO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt 46060



20180460602016

DATE DEPOT : 27/06/2018

N° DE DEPOT : 46060

N° GESTION : 2014801586

N° SIREN : 799836903

DENOMINATION : 2THELOO FRANCE

ADRESSE : 13 rue Riblette 75020 Paris

MILLESIME : 2016

.

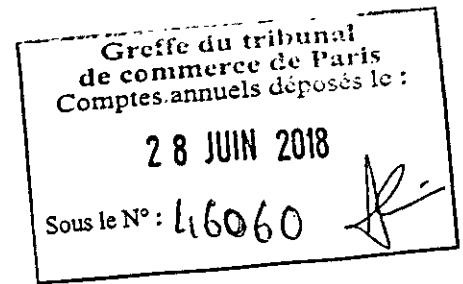
2THELOO FRANCE

SAS unipersonnelle

Au capital de 10 euros

13 rue Riblette -75020- PARIS

RCS PARIS 799 836 903



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 JUIN 2018

Le 18 juin 2018, à 21h00, à Paris,

La société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette -75020- PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING BV, représentée par Monsieur Kees-Jan BUS

Associé unique de la Société 2THELOO FRANCE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société 2THELOO FRANCE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 810 577 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 810 577 euros de la manière suivante :

Origine

A large, stylized handwritten signature, possibly 'JA', located at the bottom right of the page.

- Résultat déficitaire de l'exercice : 810 577 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 810 577 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 242 076 euros.

Capitaux propres de la Société non reconstitués

Les résultats de l'exercice ne nous permettent pas de reconstituer nos capitaux propres qui demeurent inférieurs à la moitié du capital.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention de l'absence de conventions intervenues entre la Société et l'associé unique au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

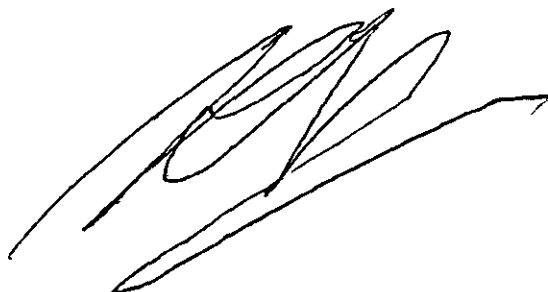
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

Représenté par Monsieur Kees-Jan
BUS



2THELOO FRANCE
SAS unipersonnelle
Au capital de 10 euros
13 rue Riblette -75020- PARIS
RCS PARIS 799 836 903

*Certifié
Conforme par le
Président*

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

La société 2THELOO FRENCH GROUP, associé unique et Président de la Société 2THELOO FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'activité de la Société, immatriculée en janvier 2014, tient principalement au développement et à l'exploitation de boutiques-toilettes dans les centres-villes, centres commerciaux, gares et stations-services autoroutières.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 témoigne du challenge à relever et en partie relevé et des difficultés rencontrées afférents au lancement de cette activité récente en France.

Fin 2014, la Société a acquis la propriété du capital social de six filiales exploitant des boutiques-toilettes dans Paris sous le concept POINT WC.

En considération de la spécificité des emplacements des boutiques-toilettes et de la durée des contrats afférents, la Société ne connaît pas de concurrent direct.

La fréquentation des boutiques-toilettes atteinte en 2016 était conforme aux prévisions, mais elle a été freinée courant 2015 et en 2016 par le repli de l'activité générale et du tourisme en raison des actes terroristes accomplis à Paris et en région parisienne. Ceci explique principalement le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sous réserve de nouveaux événements extérieurs impactant l'activité générale et le tourisme, la fréquentation devrait retrouver une tendance marquée à la hausse en 2017.

Sur le plan social, l'effectif de la Société était de 18 équivalents temps plein.-

Enfin, la Société a « absorbée » ses filiales (les sociétés SAHAU, SAMOOVE, SARIVO, WANT IT CLEAN, SAGETA, SALIN) dans le cadre de transmissions universelles de patrimoine à effet du 31 décembre 2016.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE LE 31 DECEMBRE 2015

Depuis la clôture de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, la Société a poursuivi son activité nonobstant la baisse de fréquentation liée au repli des activités générales et touristiques résultant des actes terroristes sur le territoire français.

Aucun autre événement significatif n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A court et moyen terme, la Société doit retrouver la tendance marquée à la hausse de la fréquentation de ses boutiques-toilettes et entend améliorer et développer son activité de vente de biens (articles de beauté et de soins, accessoires de décoration et mobilier destiné aux toilettes).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Date échéance (x1.000 eur)	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours (0-30)	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours (31-60)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (61-90)	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours (90+)
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2016	343 €	24 €	-23 €	111 €
Date d'échéance exercice clos le 31 décembre 2015	16 €	17 €	7 €	110 €

Solde des dettes au 31 décembre 2016 : 455.253 euros (contre 150.000 euros au 31 décembre 2015).

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016:

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 674 368 euros contre 611 842 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 695 581 euros contre 630 482 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1 062 823 euros contre 810 996 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le résultat d'exploitation ressort à (367 241) euros contre (180 514) euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 127 237 euros contre 336 964 euros au titre de l'exercice précédent;
- Le montant des charges sociales s'élève à 26 170 euros contre 73 851 euros au titre de l'exercice précédent;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 18 salariés équivalents temps plein;

La Société supporté de dépenses de travail intérimaire au cours de l'exercice de 286 189 euros.

Compte tenu d'un résultat financier (382 885) contre (116 136) euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (750 126) euros contre (296 650) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, - du résultat exceptionnel de (60 451) euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (810 577) euros contre (431 499) euro au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 707 284 euros contre 2 544 806 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 810 577 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 810 577 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 810 577 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 242 076 euros.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'associé unique, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, devra dans les quatre mois de la réunion de la présente décision décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la Société et son Président.

6 Septembre 2017,

Le Président

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

Représenté par Monsieur Kees-Jan
BUS



2THELOO FRANCE

13, rue Riblette
75020 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 7 septembre 2017

2THELOO FRANCE

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2THELOO FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Dans notre rapport du 9 mai 2017 relatif à l'exercice 2015, nous avons formulé un refus de certifier en raison de l'insuffisance des procédures d'encaissement et d'enregistrement ne nous permettant pas de vérifier le montant des ventes. Pour les mêmes raisons nous n'avons pas pu vérifier le montant des ventes figurant dans les comptes au 31 décembre 2016 et qui s'élèvent à 674 368 euros.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulés ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note « Continuité d'exploitation » page 8 de l'annexe.

2. Justification des appréciations

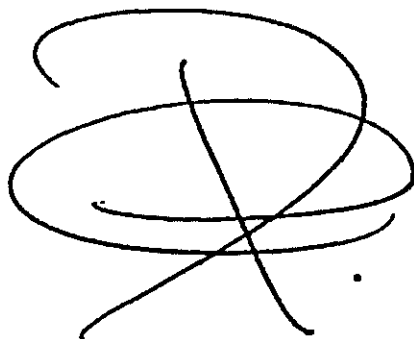
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et Informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celle formulées dans la première partie de ce rapport.

Paris, le 7 septembre 2017

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

BDO France - Léger & associés
Représenté par **Eric PICARLE**
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2016			Au 31/12/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	87 540		87 540	87 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 330 744	184 500	1 146 244	
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	847 621	839 105	8 516	
Installations tech., matériels et outillages industriels	607 614	221 876	385 738	210 103
Autres immobilisations corporelles	299 901	141 605	158 296	54 195
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				1 791 070
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 792		27 792	
TOTAL (I)	3 201 211	1 387 086	1 814 125	2 142 867
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	60 402		60 402	
Avances et acomptes versés sur commandes	525		525	
Créances				
Clients et comptes rattachés	66 029		66 029	
Autres	338 206		338 206	392 617
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	413 864		413 864	8 089
Charges constatées d'avance	14 136		14 136	1 232
TOTAL (II)	893 162		893 182	401 938
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	4 094 373	1 387 086	2 707 287	2 544 806

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2016		Au 31/12/2015	
	Net		Net	
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel dont versé :	10	10	10	
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale				
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
Report à nouveau		(431 499)		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(810 577)	(431 499)	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		(1 242 067)	(431 489)	
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			150 136	
Provisions pour charges				
TOTAL (II)			150 136	
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		200 914	287	
Emprunts et dettes financières diverses		3 055 116	2 307 406	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		438 780	150 000	
Dettes fiscales et sociales		138 668	82 890	
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		115 875	285 575	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)		3 949 353	2 826 159	
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)		2 707 287	2 544 806	

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2016 au 31/12/2016			Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	21 720		21 720	39 518
Production vendue de biens				
Production vendue de services	652 647		652 647	572 324
Chiffre d'affaires Net	674 368		674 368	611 842
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			21 015	18 632
Autres produits			199	8
TOTAL (I)			695 581	630 482
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			6 012	2 667
Variation de stocks (marchandises)			419	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 905	4 786
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			609 915	323 835
Impôts, taxes et versements assimilés			(4 252)	5 861
Salaires et traitements			127 237	336 964
Charges sociales			26 170	73 851
Dotations aux amortissements sur immobilisations			105 781	49 929
Dotations aux dépréciations des immobilisations			184 500	
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			135	13 104
TOTAL (II)			1 062 823	810 996
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(367 241)	(180 514)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			27 819	35 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			150 136	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			177 955	35 000
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				151 136
Intérêts et charges assimilées (4)			560 840	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			560 840	151 136
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(382 885)	(116 136)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			(750 127)	(296 650)

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		2 326
Sur opérations en capital	60 451	132 523
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	60 451	134 849
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(60 451)	(134 849)
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	873 536	665 482
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 684 114	1 096 981
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	(810 577)	(431 499)
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	27 819	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total du bilan avant répartition est de 2 707 287 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (810 577) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

La société par action simplifiée, 2Theloo France, créée en 2014 a pour principale activité le développement, l'implantation et l'exploitation d'un concept de boutiques-toilettes dans les centres villes, centres commerciaux, gares et stations service autoroutières.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Activité de la société

La société est notamment titulaire d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public avec la SNCF qui lui confie l'installation et l'exploitation d'espaces sanitaires au sein de la gare de Lyon. Ce contrat d'une durée de 10 ans à compter de Janvier 2015, prévoit en particulier :

- Un planning des emplacements mis à disposition de la société ;
- Un programme de travaux d'aménagement à la charge de la société
- Les travaux, ouvrages réalisés par la société restent propriété de la SNCF à l'issue du contrat
- Une redevance d'occupation du domaine public à la charge de la société

Transmission universelle de patrimoine

La société 2Theloo France SAS a procédé, le 7 novembre 2014, au rachat des titres sociaux constituant le capital des sociétés SAGETA, SAHAU, SAMOOVE, SARIVO et WANT IT CLEAN, cinq sociétés filiales créées par la holding LETS exerçant une activité d'exploitation de toilettes publiques sous le nom commercial Point WC. Le 31 décembre 2016, la société 2Theloo France SAS a absorbé ses filiales par le biais de transmissions universelles de patrimoine.

Dans le cadre des opérations de confusion, l'écart entre l'actif net reçu par la société absorbante et la valeur comptable de ses participations a donné lieu à la constatation des écritures suivantes :

	Actif Incorporel (Matière Technique)	Charge exceptionnelle	Produit exceptionnel
Sageta	184 500	59 346	27 819
Sahau			
Samooove	67 800	112 559	
Sarivo	984 444		
Titres Wic	94 000	237 799	
Salin		151 136	
Total	1 330 744	560 840	27 819

L'opération a été placée sous le régime des dispositions du régime de faveur prévues à l'article L.210-0A, I du CGI.

Continuité d'exploitation

Malgré une situation nette négative de 1.242 K€, le management de la société a arrêté les comptes annuels selon l'hypothèse de continuité d'exploitation, compte tenu du soutien financier du groupe 2THELOO.

Résultat exceptionnel

Suite à des difficultés rencontrées dans le suivi de la comptabilisation des recettes de ses filiales, la société n'a pas été en mesure de justifier les comptes de recette à encaisser des sociétés SALIN et WANT IT CLEAN dont les sites ont respectivement été fermés en Juin et Février 2016. Une charge exceptionnelle de 60 K€ a été comptabilisée en régularisation de ces soldes.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Elles résultent des opérations de transmission universelle de patrimoine mentionnée dans la section "Faits Caractéristiques".

Le montant des malis techniques comptabilisés en fond de commerce (1.331 K€) résulte d'évaluations réalisées sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés des contrats correspondant.

Aussi, compte tenu de la sensibilité des valorisations aux paramètres utilisés et dans le respect des nouvelles dispositions issues de la réforme des règlements comptables de 2016 portant sur l'évaluation des fonds commerciaux, une appréciation dégradée des résultats futurs pourrait remettre en cause les valorisations supportant les valeurs des fonds commerciaux et se traduire par des dépréciations lors des années à venir.

A ce titre, et pour cause d'incertitude quant au paiement d'une compensation financière à recevoir du bailleur de la société SAGETA pour fermeture du site à son initiative à la fin de l'année 2017, une dépréciation à 100% du fonds commercial correspondant a été comptabilisée, soit pour un montant de 184 K€.

Compte tenu de la dépendance de l'activité à chaque concession d'espace public à laquelle elle se rattache, chaque fonds commercial sera amorti sur la durée restante du bail à compter du 1er janvier 2017.

Au 31/12/2016, les Immobilisations Incorporelles constituées de (VNC) :

- Licences sur les marques du groupe Point WC : 88 K€
- Fonds commercial : 1.146 K€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

L'ensemble des immobilisations concernant les installations sanitaires, la durée d'amortissement appliquée est de 5 ans.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Suite à la confusion du patrimoine de la société SALIN avec la société 2Theloo France SAS, la provision pour risque au titre de l'actif net négatif comptabilisée en 2015 a été reprise, soit pour un montant de 150 K€.

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice.

Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu du *turn over* important inhérent à l'activité de la société, le management n'a pas procédé au calcul de l'indemnité au titre des départs en retraite considéré comme non significatif.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 444 - Etat - Impôt sur les bénéfices pour un montant de 6.523 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

A la date de clôture de l'exercice et en l'absence d'impôt sur les sociétés exigible, l'entreprise n'a pas pu utiliser son CICE dont la créance apparaît à l'actif du bilan.

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er janvier 2015, la société est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société 2Theloo French Group, société au capital de 1.938.395 euros, dont le siège social est au 13, rue Riblette - 75020 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 808 012 553.

La société 2Theloo French Group se constitue donc seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt de distribution.

Dans le groupe fiscal 2Theloo French Group, les sociétés intégrées fiscalement supportent l'impôt qu'elles devraient acquitter si elles étaient imposées séparément.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6.500 € hors taxe.

Rémunération du dirigeant

Néant.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	0.01000	10
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	0.01000	10

Identité des sociétés consolidant la société mère

Dénomination sociale Siège social	Montant capital	% détenu
2Theloo Holding BV Prins Hendrikklaan 17 - 1075AZ Amsterdam - Pays Bas	675 392	100.00

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
Immobilisations incorporelles		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 500		1 330 784	
TOTAL	87 500		1 330 784	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencds. et aménagt. const.				847 621
Installations techniques, matériel et outillages ind.				328 133
Inst. gales., agencds. et aménagt. divers				117 137
Mat. de transport				3 846
Mat. de bureau et info., mobilier				98 220
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	360 179		1 394 957	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				1 792 070
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				27 792
TOTAL	1 792 070		27 792	
TOTAL GENERAL	2 239 748		2 753 532	

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des Immo en fin d'exercice	Réévalu. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des Immo en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 418 284	
TOTAL			1 418 284	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agents. et aménagt. const.			847 621	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			607 814	
Inst. gales., agents. et aménagt. divers			182 452	
Mat. de transport			3 848	
Mat. de bureau et info., mobilier			113 602	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 755 136	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		1 792 070		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			27 792	
TOTAL		1 792 070	27 792	
TOTAL GENERAL		1 792 070	3 201 211	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. Incorp.				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agents. et aménag. des constr.		839 105		839 105
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	69 379	152 497		221 876
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	19 801	47 992		67 794
Matériel de transport		3 846		3 846
Mat. de bureau et Informatique, mobilier	6 701	63 264		69 965
Emballages récup. et divers				
TOTAL	95 881	1 106 705		1 202 586
TOTAL GENERAL	95 881	1 106 705		1 202 586

Cadre B		Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. Incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
inst. gales., agents. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	150 136		150 136		
TOTAL II	150 136		150 136		
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles		184 500			184 500
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations	1 000		1 000		
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	1 000	184 500	1 000		184 500
TOTAL GENERAL (I+II+III)	151 136	184 500	151 136		184 500
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		184 500			
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>			151 136		
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>					
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>					

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	27 792		27 792
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	66 029	66 029	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 102	7 102	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 841	3 841	
Taxe sur la valeur ajoutée	233 504	233 504	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	93 426	93 426	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	334	334	
Charges constatées d'avance	14 136	14 136	
TOTAL	446 163	418 371	27 792
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	200 914	92 196	108 718	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	438 780	438 780		
Personnel et comptes rattachés	33 174	33 174		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 289	67 289		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	37 158	37 158		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 047	1 047		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	3 055 116	3 055 116		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	115 875	115 875		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 949 353	3 840 635	108 718	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	88 800			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la soc a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	93 426	
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes	1 581 654	1 473 462
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(750 127)		(750 127)
Résultat exceptionnel (y compris participations)	(60 451)		(60 451)
Résultat comptable	(810 577)		(810 577)

Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Prov. Non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables	12 239	4 080
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL	(12 239)	(4 080)

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	(431 489)
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	(431 489)
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	(431 489)
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	(431 499)
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	431 499
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	(431 489)
Résultat de l'exercice	(810 577)
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	(1 242 067)

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 331.14	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 696.87	33 512.23
Dettes fiscales et sociales	50 731.02	49 233.10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	134 759.03	82 745.33

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 331.14	
168840 Intérêts courus Sur emprunts auprès des établiss...	1 191.29	
518000 Intérêts courus	417.05	
518100 Intérêts courus à payer	182.99	
518200 Frais bancaire à payer	539.81	
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 696.87	33 512.23
408100 Fournisseurs Factures non parvenues	81 696.87	33 512.23
Dettes fiscales et sociales	50 731.02	49 233.10
428200 Dettes provisionnées pour congés à payer	32 368.00	26 453.42
438200 Charges sociales sur congés à payer	6 923.19	10 581.37
438610 Taxe d'apprentissage	4 961.85	4 662.23
438620 Formation Continue	5 856.98	7 199.08
448600 Etat Charges à payer	523.00	337.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	134 759.03	82 745.33

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2016	31/12/2015
Charges d'exploitation	14 136	1 232
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	14 136	1 232

2THELOO FRANCE

5AS unipersonnelle

Au capital de 10 euros

13 rue Riblette -75020- PARIS

RCS PARIS 799 836 903

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 30 MAI 2018
--

Le 30 mai 2018, à 21h, à Paris,

Le Président, la société 2THELOO FRENCH GROUP, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 1 938 395 euros, dont le siège social est situé 13 rue Riblette -75020- PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 808 012 553 représentée par son président, la société 2THELOO HOLDING BV, représentée par Monsieur Kees-Jan BUS

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social débuté le 1er janvier 2016 et clos le 31 décembre 2016, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître une perte de 810 577 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Il arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 674 368 euros et une perte de 810 577 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le président examine ensuite l'affectation du résultat.

Le président décide de proposer à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 810 577 euros de la manière suivante :

Origine



- Résultat déficitaire de l'exercice : 810 577 euros.

Affectation

- Au report à nouveau, soit 810 577 euros
- Solde du report à nouveau, soit 1 242 076 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices antérieurs.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Président décide de convoquer les associés en assemblée générale ordinaire annuelle le 30 mai 2018 à 21 heures, au siège social, 9 rue Riblette -75020- PARIS à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président constate qu'il a tout ce qui est nécessaire pour assurer la préparation et la convocation de l'assemblée générale.

RAPPORT - RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'associé unique, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION A L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer son droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre.

Le Président

2THELOO FRENCH GROUP

Représentée par son président

M. Kees-Jan BUS

